

SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1970-1971

Annexe au procès-verbal de la séance du 30 juin 1971.

RAPPORT

FAIT

au nom de la Commission des Lois constitutionnelles, de Législation, du Suffrage universel, du Règlement et d'Administration générale (1), *sur la proposition de loi, ADOPTÉE AVEC MODIFICATIONS PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN DEUXIÈME LECTURE (URGENCE DÉCLARÉE), tendant à réglementer les retenues de garantie en matière de marchés de travaux définis par l'article 1779-3° du Code civil,*

Par M. Lucien DE MONTIGNY

Sénateur.

Nota. — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 1^{er} juillet 1971. (Compte rendu intégral de la séance du Sénat du 30 juin 1971, page 1549, 2^e colonne.)

(1) *Cette commission est composée de : MM. Raymond Bonnefous, président ; Marcel Champeix, Marcel Molle, Marcel Prélot, vice-présidents ; Louis Namy, Jacques Piot, Roger Poudonson, secrétaires ; Jean-Pierre Blanc, Pierre Bourda, Philippe de Bourgoing, Robert Bruyneel, Pierre Carous, Etienne Dailly, Jean Deguise, Emile Dubois, Jacques Eberhard, Fernand Esseul, Pierre de Félice, Pierre Garet, Jean Geoffroy, Paul Guillard, Baudouin de Hauteclocque, Léon Jozeau-Marigné, Edouard Le Bellegou, Fernand Lefort, Pierre Mailhe, Pierre Marcihacy, Paul Massa, André Mignot, Lucien De Montigny, Gabriel Montpied, Jean Nayrou, Marcel Nuninger, Guy Petit, Pierre Prost, Pierre Schiélé, Jacques Soufflet, Fernand Verdeille.*

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (4^e législ.) : 1^{re} lecture, 1412, 1790 et in-8° 428.

2^e lecture, 1872, 1940 et in-8° 468.

Sénat : 1^{re} lecture, 310, 333 et in-8° 138 (1970-1971).

2^e lecture, 396 (1970-1971).

Marchés administratifs. — Travaux publics - Bâtiment - Code civil.